

rêts financiers. Voici ma question: Le premier ministre songe-t-il à édicter des règlements semblables pour protéger son gouvernement?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que des mesures spéciales de ce genre s'imposent.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS DES POSTES À PRINCE-RUPERT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au président du Conseil privé en sa qualité de porte-parole du Conseil du Trésor. Le ministre a-t-il pris connaissance d'un mémoire présenté par l'Association des employés des postes du Canada et la Fédération des facteurs il y a quelque temps, au sujet des salaires et des allocations de subsistance des employés des postes de Prince-Rupert qui sont soumis à des conditions extrêmement difficiles à cet égard. Le ministre pourrait-il répondre sans tarder à ce mémoire?

L'hon. G. J. McIlraith (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je suis au courant du mémoire, mais j'aimerais tenir la question pour préavis et y répondre demain.

(Texte)

LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

ÉTUDIANTS DE CERTAINES PROVINCES AMENÉS AU QUÉBEC POUR APPRENDRE LE FRANÇAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Auguste Choquette (Lotbinière): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable député de Fort-William, en tant que secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Je voudrais demander à l'honorable député si, conformément à certains comptes rendus de journaux—et ce suivant une déclaration attribuée au président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. Gilles Desmarais—une entente serait intervenue entre la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et le ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration, à l'effet d'amener des étudiants des provinces atlantiques et de l'Ouest dans la ville de Québec, afin de leur faire suivre des cours de français?

Je voudrais également savoir, dans le cas de l'affirmative, quelle est la nature de cette entente et si le directeur du service de

[M. Mather.]

l'immigration de la province de Québec a été consulté?

(Traduction)

M. Hubert Badanai (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ignore toute entente de ce genre. Toutefois, je signalerai la question au ministre à son retour.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

RÉGIME NATIONAL D'ASSURANCE-FRAIS MÉDICAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de saluer le retour au pays du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social après ses importantes pérégrinations en Europe. (Applaudissements) Pourrais-je lui poser cette question? Étant donné ce que l'honorable représentante a vu et appris en Angleterre, dans les pays scandinaves et ailleurs, et forte de son expérience à la réunion de l'Organisation mondiale de la santé, entend-elle présenter résolument au cours de la présente session, un projet de loi relatif à l'assurance-frais médicaux?

L'hon. Judy V. LaMarsh (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je suis bien aise de constater que j'ai manqué à mon honorable ami. (Exclamations) Je devrais peut-être dire qu'il a constaté mon absence. Je tiens à signaler à mon honorable ami que je suis très reconnaissante des bons offices dont on a fait preuve à mon égard dans les pays scandinaves et dans l'Allemagne de l'Ouest en vue de me permettre d'étudier leurs régimes de santé nationale, et d'avoir eu l'occasion d'assister avec les représentants de 117 pays, dont 35, pour la première fois, étaient représentés par des ministres, à la réunion de l'Organisation nationale de la santé au cours de la première semaine de ses délibérations. Je reviens comme je suis partie: résolue.

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LE RUISSELLEMENT DU PRINTEMPS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, comme je tiens à respecter le Règlement, je n'ai pas l'intention de faire un discours électoral pendant la période des questions.